

Avantage pédicurie

Formulaire de demande d'intervention

Service « pédicurie » art. 100 des statuts de la Mutualité Solidaris Wallonie

À faire parvenir à votre mutualité. (Veuillez compléter toutes les rubriques de ce formulaire)

À compléter par le bénéficiaire

Nom et Prénom :

N° d'identification du Registre National :

Fait le / /

à

Signature :

Collez ici la vignette du bénéficiaire

Dates des séances à compléter et signer par le prestataire

	Date	Prix	Cachet et signature du prestataire
1			
2			
3			
4			
5			
6 *			
7 *			

À compléter par le médecin en cas de diabète

Je soussigné.e, Docteur en médecine, atteste que

Mr/Mme :

est diabétique et doit bénéficier de soins de pédicurie.

Date :

Signature ¹ et cachet du médecin :

Conditions applicables suivant les statuts Solidaris Wallonie

La Mutualité intervient dans les soins de pédicurie pour les bénéficiaires de 65 ans et plus ainsi que pour les patients diabétiques (sans condition d'âge) à raison de 4€ par séance, avec un maximum de 7 séances par année civile.

Besoin d'informations complémentaires ?

- Rendez-vous dans votre point de contact
- Allez sur le site : www.solidaris-wallonie.be
- Contactez Solidaris Wallonie par téléphone : 078/051 319

Les informations à caractère personnel qui vous sont demandées ont pour but d'établir vos droits au service susmentionné organisé par votre mutualité dans le cadre de l'assurance complémentaire (loi du 06/08/1990 relative aux mutualités). Vos données seront traitées conformément à la réglementation en vigueur en matière de protection de données à caractère personnel.

*À tout moment vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant, les modifier, supprimer ou exercer votre droit d'opposition. Pour ce faire, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : **privacy.300@solidaris.be***

* : Uniquement pour les patients diabétiques.

¹ : La date de signature du prestataire doit être postérieure à la date de la dernière prestation.